

# Rémunération

La rémunération des ouvriers est déterminée sur une base forfaitaire journalière (7h/jour).

La rémunération des personnels spécialisés est déterminée sur une base mensuelle (150h/mois) en fonction du classement dans la grille de l'établissement. Le classement est arrêté par l'École en tenant compte des fonctions occupées et du niveau de qualification requis.

## Ouvriers

### Ouvrier

Salaire brut journalier : 52,35 €

Salaire net journalier : environ 40 €

### Ouvrier spécialisé

Salaire brut journalier : 60,20 €

Salaire net journalier : environ 45 €

### Ouvrier à Délos

Salaire brut journalier : 71,22 €

Salaire net journalier : environ 51 €

Au salaire viennent s'ajouter, en fonction des périodes d'embauche, les primes légales en Grèce : prime de Pâque, prime d'été, prime de Noël.

Les chefs de mission sont invités à se rapprocher du service administratif pour obtenir le montant exact de la rémunération des collaborateurs qu'ils souhaitent engager.

**Le coût moyen chargé pour le recrutement d'un ouvrier à l'EFA est de 105€/jour. C'est ce montant qui doit figurer dans les demandes de moyens sur la plateforme Missions**

Révision #4

Créé 16 janvier 2024 18:41:45 par Arnaud Contentin

Mis à jour 19 janvier 2024 15:46:20 par Arnaud Contentin